

## **LA MRC DE KAMOURASKA INVESTIE DANS LES PROJETS DE SON MILIEU**

**Saint-Pascal, le 25 avril 2023.** – Le conseil de la MRC de Kamouraska rend public son rapport d'activités 2022 du *Fonds régions et ruralité-Volet 2 Soutien (FRR-Volet 2)*. Issu de l'*Accord de partenariat avec les municipalités (2020-2025)*, cette aide financière représente 1 445 958 \$ pour l'année 2022 provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation auxquels le conseil de la MRC de Kamouraska ajoute 370 970 \$, totalisant un fonds de 1 816 928 \$.

De plus, les professionnels du Service de développement territorial (SDT) et du Service de l'aménagement et de mise en valeur du territoire de la MRC de Kamouraska ont travaillé de concert avec le milieu pour la réalisation de tous ces projets.

- 29 % de l'enveloppe est attribuée à la réalisation de projets structurants autant dans les 17 municipalités, la MRC, qu'au Bas-Saint-Laurent;
- 8 % de cette enveloppe est attribuée à la gestion d'ententes de service en tourisme et en transport;
- 63 % du montant est affecté aux ressources humaines en service-conseil en matière de développement et de soutien à la planification de l'aménagement du territoire.

Concrètement, ces statistiques rassemblent une foule d'actions telles que la coordination d'un diagnostic sur l'état de l'hébergement locatif et des services de garde 0-5 ans et scolaire au Kamouraska, la poursuite des travaux d'élaboration du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) en collaboration avec l'OBAKIR ou encore la préparation d'ententes sectorielles de développement avec le CRD du Bas-Saint-Laurent pour ne citer que celles-ci.

Outre cela, cette enveloppe budgétaire a permis la réalisation de 29 projets dans le milieu, notamment dans les domaines social, municipal, environnemental et socioéconomique. Pensons notamment aux améliorations locatives du nouveau lieu d'affaires de l'Atelier du partage et de Moisson Kamouraska, la restauration de la pépinière du Jardin floral de La Pocatière, le projet Silhouette de Miguel Forest pour Saint-André-de-Kamouraska et les améliorations locatives au Club FADOQ La Pocatière.

« Grâce à ces investissements, la MRC veut favoriser le développement des communautés pour qu'elles soient dynamiques en misant sur un développement durable, susceptible d'améliorer la condition et la qualité de vie de notre population. », de déclarer monsieur Sylvain Roy, préfet de la MRC de Kamouraska.

Le rapport peut être consulté au [Rapport annuel d'activités 2022 FRR-FR2 - MRC de Kamouraska \(mrckamouraska.com\)](http://mrckamouraska.com)

### **Projets déposés en continu**

Les municipalités, les organismes sans but lucratif et les coopératives non financières sont invités dès maintenant à déposer des projets structurants liés aux priorités territoriales du Kamouraska et ainsi bénéficier de l'aide des professionnels de la MRC, en plus d'obtenir une aide financière. D'ailleurs, une [rencontre informative](#) se tiendra le 2 mai prochain pour présenter le Fonds régions et ruralité aux promoteurs désirant déposer un projet.

Pour de plus amples informations et pour valider leur admissibilité, les personnes intéressées à déposer un projet via le Fonds régions et ruralité sont invitées à écrire au [developpement@mrckamouraska.com](mailto:developpement@mrckamouraska.com) ou à visiter le [site web de la MRC](#).

-30-

**Sources :**

**Relations de presse:**

Annie Lavoie  
Conseillère en communications  
MRC de Kamouraska  
418 492-1660 poste 253  
[alavoie@mrckamouraska.com](mailto:alavoie@mrckamouraska.com)

**Information :**

Thérèse Brodeur  
Conseillère en développement rural  
MRC de Kamouraska  
418-492-1660 poste 237  
[tbrodeur@mrckamouraska.com](mailto:tbrodeur@mrckamouraska.com)

